

Le budget

année, ce qui est inférieur de plus de 4 000 \$ au seuil de la pauvreté.

Je ne vais pas discuter avec le ministre du bien-fondé de l'évaluation de l'état des revenus. Cependant, le ministre serait-il d'accord avec moi pour dire que la limite devrait au moins ne pas être inférieure au seuil de la pauvreté et qu'elle devrait probablement même être un peu plus élevée? Est-il de cet avis?

M. Merrithew: Je sais que le député s'intéresse aux affaires des anciens combattants. C'est un intérêt qu'il poursuit depuis de longues années et je le remercie de l'aide qu'il nous a apportée lorsque c'était nécessaire.

Lorsque ces changements ont été faits, et je le dis à la Chambre ainsi qu'aux groupes d'anciens combattants, ils ont été faits en consultation. Ils sont basés sur des questions d'équité et de justice. Le problème, c'est d'abord que 70 p. 100 payaient 8 dollars par jour, alors que 30 p. 100 ne payaient pas. C'est tout à fait injuste.

L'autre chose, c'est qu'il y a 5 000 anciens combattants alités dans des établissements de soins. Par contre, il y en a 600 000 qui paient des impôts et essaient de survivre dans la société. C'était donc une question de justice, car certains anciens combattants étaient dans des établissements de soins simplement parce qu'ils pouvaient y vivre à bien meilleur marché que chez eux. Nous avons estimé que c'était foncièrement injuste, et c'est ce que nous avons voulu corriger.

Comme le député l'a mentionné, nous protégeons le revenu des anciens combattants célibataires en établissement et ceux qui ont un conjoint. À cet égard également, nous traitons nos anciens combattants beaucoup mieux que n'importe quel autre pays.

M. Benjamin: Nous savons cela. Ce n'est pas ce contre quoi je m'élevais.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période des questions et observations est terminée. Reprenons le débat.

M. Benjamin: Pourrais-je avoir le consentement unanime pour prolonger cette période de cinq minutes?

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Il n'y a pas consentement unanime.

Reprenons le débat. Le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke.

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Madame la Présidente, à l'instar de mon collègue, le député de Notre-Dame-de-Grâce, je tiens à dire très clairement que l'affirmation la plus hypocrite faite dans le cadre de ce débat sur le budget, c'est celle qui veut qu'il n'y ait aucune augmentation d'impôt.

Nous faisons face à tout un train d'augmentations d'impôts à la suite des mesures prises par le gouvernement contre les provinces du pays. C'est la population qui paie les impôts. Si le gouvernement est incapable de respecter ses obligations financières et s'il se décharge de ces dernières sur les gouvernements provinciaux, ces derniers devront aller chercher l'argent nécessaire dans les poches des mêmes contribuables. C'est là une bien mauvaise façon d'administrer les deniers publics, lorsqu'on est incapable de respecter ses obligations.

Les ministériels prétendent être de grands administrateurs. Ils jugent être les seuls capables d'administrer les finances du pays.

Or, je voudrais signaler qu'en mars 1984, la dette nationale du pays s'élevait à 160 milliards de dollars. À la fin de la présente année financière, le 31 mars 1990, cette dette sera de 350 milliards de dollars, soit une augmentation de 190 milliards de dollars. La dette actuelle est attribuable dans une proportion de 45 p. 100 au gouvernement précédent, et dans une proportion de 55 p. 100 au gouvernement qui se targue de si bien administrer le pays. C'est là une chose qu'il faut préciser.

Ainsi, en 1985-1986, le déficit gouvernemental était de 34,4 milliards de dollars. En 1986-1987, le gouvernement a accru la dette nationale de 30,6 milliards de dollars. En 1987-1988 et en 1988-1989, il l'a accrue de 28,1 milliards et de 28,9 milliards respectivement, et Dieu sait à combien s'élèvera l'augmentation de la dette en 1989-1990, étant donné que les chiffres du ministre des Finances ne sont pas précis et ne l'ont jamais été depuis quelques années. Elle pourrait augmenter d'un autre 30,5 milliards de dollars. Ce sont là des chiffres établis par les services du ministre. Ce budget va dans le sens des récentes initiatives du gouvernement conservateur, de ses mesu-